

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°21 - Janvier 2006

AFPS 59-62 Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 - LILLE

Tél. : 03 20 22 90 97 Site : <http://www.nord-palestine.org> Bulletin : jpc@nord-palestine.org

Dernière mise à jour le 5 janvier 2006

ÉDITO

NON AU TRAMWAY COLONIAL

« Signer un contrat avec la municipalité de Jérusalem, qui agit comme personne souveraine sur des terres illégalement annexées est une reconnaissance implicite de cette souveraineté. Selon l'arrêt de la CIJ, les États ont une double obligation : ne pas reconnaître les effets du mur et ne pas prêter assistance à la poursuite de sa construction. Cela implique l'obligation de veiller à ce que des personnes privées sous la juridiction de ces États n'y prêtent pas non plus assistance ». François Dubuisson, professeur de droit international à l'université libre de Bruxelles.

La France qui nous gouverne soutient les colonies. Rien de bien surprenant. Le tramway de Jérusalem, qui reliera Israël aux colonies établies en Cisjordanie, est sans doute à leurs yeux le prochain bienfait de la colonisation occidentale, dans le prolongement de "l'œuvre civilisatrice de la France". Évidemment, au-delà des arrière-pensées idéologiques, c'est avant tout de commerce dont il s'agit : un contrat juteux pour Connex et Alstom à Jérusalem (590 millions d'€ d'après Politis) avec l'espoir d'en remporter un autre, encore plus juteux, avec le projet de tramway de Tel-Aviv (un milliard d'€).

Avec le tramway de Jérusalem, le droit international est une nouvelle fois bafoué. Il est interdit de coloniser un pays que l'on occupe. Il est interdit d'aider à la colonisation. Il est interdit de construire sur le territoire d'un autre état sans son accord. Qu'importe, à l'ONU on votera un de ces jours une nouvelle résolution pour donner raison aux Palestiniens, la France, en attendant fermera les yeux sur les activités de ses sociétés en Israël.

L'enjeu pour ceux qui veulent l'application du droit international est important.

La France ne se contente pas de ne rien faire, d'assister au dépeçage de la Cisjordanie, à son enclavement dans des murs, cette fois, la France aide ouvertement la colonisation ! Elle a fait part de son "embarras" lorsque les Palestiniens l'ont saisie du problème mais cyniquement le quai d'Orsay a expliqué que le commerce ne le concernait pas et que cela ne changeait rien à ce que le gouvernement français pouvait penser de la colonisation de Jérusalem et de ses abords.

Le combat pour le droit (qui ne fut jamais terriblement triomphant) est en recul permanent, en Irak comme en Palestine, (au Liban et en Syrie demain ?) Jusqu'à récemment, les États occidentaux faisaient au moins des efforts verbaux pour se conformer au droit, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le combat pour le droit et la justice est un combat qui ne concerne pas que la Palestine. Son recul là-bas est un recul ici.

On nous expliquera que Siemens est prêt à construire ce que les Français abandonneront, qu'une fois de plus nous allons ruiner l'économie française. La bourse ou le droit ? Nous avons choisi depuis longtemps.
ML.

Voir : <http://www.nord-palestine.org/tramway-Jerusalem.htm>

COTISATION AFPS NORD PAS-DE-CALAIS

- **Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 65 €** (sans abonnement : 54€)
 - Tarif réduit (pour ressources modestes et parrains) : 27 € Avec l'abonnement au journal : 38 €
 - Cotisation "précaire" 10 € - Cotisation de Soutien : 80 € ou plus
- 5 € d'abonnement à *Palestine Solidarité* sont inclus dans le prix de chaque cotisation
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de €

Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais à renvoyer au siège de l'AFPS (voir en tête du bulletin)

Des Français construisent une ligne de tramway à Jérusalem

Lettre adressée par l'AFPS au Président de la République Jacques Chirac

le 27 octobre 2005



Monsieur le Président,

La France inscrit sa diplomatie, et tout particulièrement au Proche et au Moyen-Orient, dans le respect et la défense du droit international. Et c'est en ce sens que nous nous adressons à vous aujourd'hui, Monsieur le Président, car deux sociétés françaises vont se trouver en situation de violation du droit international à Jérusalem, menaçant dès lors les perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens. Ce serait là une première, et un fait extrêmement grave.

En effet, deux compagnies françaises, Alstom et Connex, ont été retenues pour participer à un consortium de construction et d'exploitation d'un tramway à Jérusalem. Alstom fournirait les rames, et Connex participerait à l'exploitation.

Or ce projet de tramway, qui doit entrer en service en 2008 -alors même que la « feuille de route » prévoit explicitement l'établissement d'un État palestinien indépendant en 2005-, vise à relier la partie occidentale de la ville à deux colonies construites en Cisjordanie aujourd'hui occupée : Pissgat Zeev et French Hill. Son tracé confisquerait en outre des terres appartenant à des Palestiniens.

Un tel projet revient à préempter l'avenir de la ville, à inscrire à nouveau dans les faits accomplis son annexion par Israël. Les dirigeants israéliens, en effet, ne cachent pas leur intention de ne pas négocier l'avenir de la cité, annexée illégalement, et décrétée toute entière capitale de l'État d'Israël. La partie palestinienne au contraire considère que la ville doit devenir capitale des deux États, avenir qui doit être l'objet de négociations fondées sur le droit international.

La France, tout comme la communauté internationale, se conformant aux obligations du droit international, ne reconnaît évidemment pas l'annexion de Jérusalem et considère Jérusalem-Est comme un territoire occupé. De même qu'elle ne reconnaît aucune légalité aux colonies construites dans les territoires occupés depuis 1967.

La ville est cependant soumise aujourd'hui... à une intense politique de colonisation, dont l'érection d'un réseau de « Murs » est le principal vecteur. Des quartiers entiers de la partie orientale de la ville, partie palestinienne occupée, sont détruits, d'autres divisés, cloisonnés, bouclés par ces murs qui rendent par ailleurs quasi-impossible toute circulation des personnes et des marchandises entre Jérusalem-Est et le reste de la Cisjordanie. Une telle politique non seulement empêche l'accès des Palestiniens non résidents à ce qu'ils considèrent pourtant comme leur capitale politique, administrative, culturelle, culturelle et sanitaire (hôpitaux), mais il pénalise aussi gravement toute l'économie palestinienne. C'est pour l'ensemble de ces raisons, du reste, que la Cour internationale de Justice, plus haute instance des Nations unies, a rendu le 9 juillet 2004 un avis condamnant la construction du mur, demandant le démantèlement des parties déjà construites et exigeant l'arrêt de sa construction. Un avis adopté par l'Assemblée générale des Nations unies onze jours plus tard, avec le vote des 25 États membres de l'Union européenne, dont la France.

Que des entreprises françaises participent à un projet qui enracine les faits accomplis de la colonisation dans et autour de Jérusalem serait non seulement illégal, mais aussi un très mauvais signe donné au peuple palestinien qui attend de notre pays un message de défense du droit.

C'est en ce sens que nous vous demandons aujourd'hui solennellement, Monsieur le Président, d'intervenir résolument pour que des entreprises françaises ne puissent participer à ce projet, qui ne peut que contribuer à ruiner les espoirs de paix dont les deux sociétés, israélienne et palestinienne, ont pourtant cruellement besoin.

Au-delà, il s'agit aussi de tout faire pour favoriser de véritables négociations, fondées sur le droit international, pour que puisse voir le jour la coexistence entre deux États indépendants, Israël et Palestine, dans des frontières sûres et reconnues.

Alors pourront s'engager de véritables projets de développement, auxquels les entreprises françaises auront légitimité à coopérer activement...

Tramway :

Les juifs européens pour une paix juste protestent auprès de Bruxelles

Publié le 13 décembre 2005 sur le site de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix)

<http://www.ujfp.org/modules/news/article.php?storyid=51>

La fédération dont nous faisons partie, les Juifs européens pour une paix juste (JEPJ), n'est pas en reste pour faire connaître son opposition au projet de tramway. Après avoir écrit aux ambassadeurs français et israéliens dans plusieurs pays d'Europe, la Fédération JEPJ a adressé une lettre le 8 décembre à Manuel Barroso, Président de la Commission européenne.

Dans ce courrier, le secrétaire de la Fédération, Dan Judelson, s'exprime au moment où un rapport est soumis à la Commission européenne sur la politique israélienne à Jérusalem-Est et à quelques jours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Dans ce courrier, Dan Judelson précise que : « L'Union européenne a décidé de remettre à plus tard une quelconque prise de position. Les actions menées par l'État israélien sont non seulement illégales au regard des lois internationales, mais compromettent aussi l'espoir d'une paix juste dans cette partie du monde. (...)

De l'annexion et l'expansion de Ma'ale Adumim à la récente signature d'un contrat concernant le transit de passagers du Mont Herzl à Pisgat Zeev, il est clair qu'Israël bafoue les obligations auxquelles il s'est engagé lors de la signature de la Feuille de Route. (...) Nous attendons avec impatience de savoir quelle est la position de l'Union européenne à la lecture de ce rapport accusateur pour Israël, et nous espérons que ces points seront abordés lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles le 12 décembre. Nous vous rappelons que pendant ce temps, les habitants palestiniens de Jérusalem-Est continuent de subir les effets de la politique israélienne dans leur voisinage. Nous croyons également que l'Union européenne ne restera pas silencieuse face à cette situation, l'inaction ne fera qu'intensifier le conflit et n'apportera aucune solution aux problèmes qui se posent. »

UN TRAMWAY NOMME COUPABLE

Extrait d'un article du *Palestinian Agricultural Relief Committees* - www.pal-arc.org/french/media/report9.html

Le business, le libre-échange peuvent-ils tout justifier ? Le droit international doit-il être sacrifié sur l'autel de la concurrence ? Ce sont les questions que pose la participation de deux entreprises françaises dans l'exploitation du tramway de Jérusalem. La construction et l'exploitation de la première ligne de tramway de la ville qui desservira les colonies de Pisgat Ze'ev, de French Hill, les reliront au Mont Herzl via la route de Jaffa (dans le centre de la ville). La construction d'un tramway occasionne souvent des perturbations dans la vie des riverains, mais dans ce cas le problème est plus profond : symbolique, politique, Jérusalem, la ville trois fois sainte, est au cœur du conflit

Jérusalem est une ville annexée de fait, et dont la réunification et le statut de capitale sont contraires au droit international et de ce fait non reconnus par la communauté internationale.

Un tramway coupable : Israël continue son œuvre de colonisation et tente d'en assurer la pérennité sans réaction internationale réelle. Le projet de ligne de tramway reliant Jérusalem et les colonies de French Hill et Pisgat Ze'ev participe à ce projet. Il s'agit en effet, tout comme avec la construction du Mur, de mettre en place des infrastructures durables qui prennent comme fait accompli l'existence des colonies israéliennes en terre palestinienne. En outre en facilitant l'accès des colons à Jérusalem, ce tramway permettra un nouveau développement de ces zones d'habitations,

notamment pour des personnes à revenu modéré qui n'ont pas de véhicule personnel. Cette construction participe donc à l'action illégale de modification du territoire occupé par la puissance occupante, puisqu'il s'agit de bâtir de nouvelles infrastructures dans un territoire considéré par le droit international comme occupé. En outre, cette construction vise à fournir un service à la population occupante au détriment des palestiniens qui n'auront pas accès à ce service.

La complicité française :

L'État Français semble vouloir se désinvestir de toute responsabilité dans cette affaire.

Pourtant l'État a été très impliqué dans cette affaire. En octobre 2004, l'ancien Ministre des Affaires Étrangères Michel Barnier annonçait avec fierté que "le groupe Alstom installe la première ligne de tramway de Jérusalem" et que "ces investissements traduisent la confiance que la France et ses entreprises ont dans la vitalité de votre société". Le gouvernement Raffarin s'était empressé de se féliciter de l'obtention par Alstom du "marché du tramway de Jérusalem, marché important pour le commerce extérieur français". Et l'ambassadeur de France en Israël, Gérard Araud, dans le bureau du premier ministre Ariel Sharon, supervisait la signature du contrat de construction du Tramway de Jérusalem, remporté par le consortium français City Pass (Alstom et Connex).

Hind Khoury : la voix de la Palestine à Paris

Journal LE MONDE - Gilles Paris, jeudi 05 janvier 2006

Ses allures de paisible bourgeoise chrétienne de Bethléem sont trompeuses. C'est une experte en vie impossible qui va tenter de porter en France, pour quatre ans, la voix d'une Palestine troublée par cinq années d'Intifada. Incollable sur les check-points israéliens de plus en plus rebutants dressés tout autour de sa ville natale, brièvement ministre chargée d'une Jérusalem interdite à l'Autorité palestinienne, Hind Khoury est la nouvelle déléguée générale de l'Organisation de libération de la Palestine (O L P) à Paris.

Elle prend cette charge après le long mandat de Leïla Shahid, nommée en 1993 à cette fonction, et qui rejoint Bruxelles, où elle sera déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne. *"C'est le bon profil, elle devrait savoir faire"*, assure un diplomate européen qui la connaît depuis longtemps. Rien, pourtant, ne prédestinait Hind Khoury à cette fonction. Née à Bethléem alors sous autorité jordannienne, elle grandit auprès d'un père tailleur jusqu'à l'arrivée des troupes israéliennes, en 1967. *"C'est bien après que j'ai compris combien ma vie avait été protégée jusque-là"*, avoue-t-elle.

Éduquée chez les soeurs, elle suit des études d'économie tout d'abord à Bir Zeit, près de Ramallah, puis à l'Université américaine de Beyrouth, où se pressent les élites politiques du Proche-Orient dans les années qui précèdent le déclenchement de la guerre civile. Elle suit de très loin l'OLP au faite de sa puissance au Liban, puis rentre à Bethléem. Après quelques expériences professionnelles, elle se marie à un architecte et se consacre à l'éducation de ses trois enfants.

"Malgré l'occupation, c'était une vie agréable, se souvient-elle, puis, tout à coup, il y a eu l'Intifada." Hind Khoury avoue volontiers avoir été surprise par le premier soulèvement palestinien, qui la tire très vite de la routine de sa vie de famille. Les mouvements de protestation se multiplient. La jeune femme y participe, assure des cours de soutien dans sa maison.

Au bout de quelques mois, elle décide de reprendre ses études pour participer à la construction d'un pays à venir. *"Je me suis dit qu'il faudrait être prêt le moment venu"*, assure-t-elle. Elle suit donc un cursus en administration publique de l'université de Boston, dispensé à Beer Sheva, en Israël, tout en travaillant pour l'agence américaine USAID.

C'est à la même époque que la route entre Bethléem et Jérusalem est coupée par les premiers barrages militaires israéliens. *"Cela a été un choc. Au début, au moment de la guerre du Golfe (en 1991), cela allait encore. Avec Oslo (en 1993), c'est devenu plus compliqué."* Ses enfants, qui étudient au lycée français de Jérusalem, sont stupéfaits devant ses accès de colère lorsqu'elle est confrontée à l'arbitraire des soldats sur le chemin de l'école. *"Ils côtoyaient des enseignants israéliens francophones, alors à leurs yeux j'étais "raciste". Plus tard, ils ont compris..."*

Alors que la communauté internationale célèbre le premier pas vers une paix qu'elle croit inéluctable, Hind Khoury fait l'expérience du désenchantement qui accompagne ce processus chez les Palestiniens : les bouclages qui se multiplient, les check points qui se perfectionnent et une

Parcours 1953. Naissance à Bethléem. 1987. Participe à la première Intifada palestinienne.

1999. Responsable des événements du projet Bethléem 2000, ruiné par la deuxième Intifada.

2005. Devient ministre de l'Autorité palestinienne, chargée de Jérusalem.

2006. Devient déléguée générale de l'OLP en France.

Autorité palestinienne rentrée de Tunis dont les moeurs tranchent avec celles des élites "de l'intérieur", sûres de leurs compétences mais promptes à se sentir marginalisées.

Ses fonctions, pendant dix ans, dans les agences des Nations unies ou au travers de programmes de développement européens, ont fait de Hind Khoury une professionnelle de la gestion. En février 2005, elle accède au gouvernement palestinien formé après l'élection de Mahmoud Abbas. Raillée par certains caciques du Fatah, qui la qualifient avec mépris de *"secrétaire"*, elle a rallié ce mouvement sur le tard. Elle cohabite avec les nationalistes de la première heure, qui lui opposent la légitimité des années de prison et des interrogatoires musclés. Encore peu connue, elle a renoncé à se présenter aux élections législatives.

"Lorsque la génération des fondateurs du Fatah disparaîtra, la succession se jouera entre ces deux courants, les "professionnels et les "activistes. Mais ne sous-estimons pas les premiers", avertit Ghassan Khatib, ministre du Plan et ancien professeur de sciences politiques.

A Paris, Hind Khoury va prendre un peu de distance avec la pétaudière palestinienne, les rivalités personnelles qui laissent parfois, comme à Jérusalem-Est depuis la mort du charismatique Fayçal Husseini en 2001, le champ libre à l'implacable machine israélienne. Pendant près d'un an, aidée par une poignée d'assistants, la ministre a multiplié auprès des délégations étrangères les présentations alarmistes des derniers progrès de la colonisation, corroborées par un rapport européen prestement enterré.

"Avec le mur construit par Israël autour de Jérusalem officiellement pour empêcher les infiltrations de Palestiniens, Israël brise l'ensemble humain, politique, social et économique qui a toujours rassemblé Ramallah, Jérusalem et Bethléem, tout en rendant impossible un accord de paix", déplore-t-elle. En parlant sans cesse de capitale réunifiée à propos de Jérusalem, les Israéliens trahissent l'âme d'une ville qui a toujours été diverse, cosmopolite."

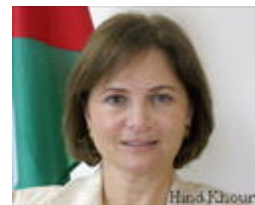
Elle avait quitté, avant sa nomination à Paris, son quartier de Bethléem défiguré par les fortifications qui entourent le Tombeau de Rachel, un lieu saint juif fréquenté autrefois également par les musulmans. Elle s'était installée dans un quartier de Jérusalem pour éviter aussi les tracasseries quotidiennes au barrage dont le dernier avatar, assure-t-elle, a été financé en partie par des fonds publics américains alloués théoriquement aux Palestiniens. *"L'occupation israélienne a enlaidi les paysages et elle nous enlaidit nous-mêmes"*, soupire-t-elle.

En France, où étudient deux de ses enfants, Hind Khoury n'aura pas la tâche facile. Il lui faudra beaucoup d'habileté pour s'affranchir de l'aura écrasante de celle qui l'a précédée et qui a su nouer un dialogue singulier avec sa terre de mission, pour contrer la nouvelle image d'Ariel Sharon depuis le retrait de Gaza et pour redonner du crédit à son camp.

Gilles Paris, Le Monde du 05 janvier 2005

L'AFPS 59-62 souhaite la bienvenue à Madame Khoury que nous accueillerons le plus rapidement possible dans le Nord. Elle était jusqu'à présent Ministre d'État de l'Autorité Palestinienne déléguée aux Affaires de Jérusalem.

Elle est désormais **Déléguée Générale de Palestine en France**.



Un nombre record de femmes en campagne pour les élections palestiniennes

Hazel Ward/ AFP - Beyrouth : L'Orient le Jour - publié le jeudi 8 décembre 2005.

"Un nombre record de femmes vont tenter de se faire élire au Parlement palestinien lors des élections législatives de janvier, notamment les épouses et les veuves de personnalités politiques de premier plan."

Les épouses et les veuves de personnalités politiques ou islamistes sur les rangs

Une loi adoptée en 2004 par le Conseil législatif palestinien (CLP) autorise un quota d'au moins 13 femmes au sein de cette instance de 132 sièges, soit 8 de plus que précédemment. Dans la foulée de cette nouvelle législation, un nombre sans précédent de femmes ont fait irruption sur la scène politique palestinienne.

Ainsi, plusieurs femmes se sont présentées aux élections municipales en cours dans les territoires palestiniens, les premières depuis 28 ans.

139 femmes ont participé au premier tour de ce scrutin, tenu en Cisjordanie en 2004, enlevant 52 sièges dans les conseils locaux, soit 17 % du total de ces sièges. Un nombre tout aussi important de femmes, notamment des islamistes, devraient également participer aux législatives prévues le 25 janvier.

« Les femmes au sein du Hamas ont joué différents rôles, en particulier dans les conseils municipaux, alors pourquoi pas au CLP ? » s'interroge Rasha Rantissi, veuve du chef du mouvement islamiste Hamas, Abdelaziz Rantissi, assassiné par Israël le 17 avril 2004. « Nous n'avons pas encore vu la liste, mais toutes les femmes du Hamas sont qualifiées pour y figurer et être candidates aux élections législatives », ajoute Mme Rantissi, interrogée par l'AFP à son domicile de Gaza. Selon des sources proches du mouvement radical, l'épouse d'un haut responsable du Hamas, Ismaïl Haniyeh, pourrait également se présenter au scrutin de janvier.

Wafa Abdel Rahman, directrice de la publication Filastiniya et militante en faveur de l'augmentation du quota des femmes, affirme que les candidates n'ont pas

nécessairement placé le droit des femmes au centre de leur plate-forme. « Rasha Rantissi ne se présente pas en tant que femme, mais comme l'épouse de quelqu'un qui a été tué par Israël », explique-t-elle à l'AFP. « Elle fait campagne en se fondant sur l'héritage de son mari. Une plate-forme de femme, cela ne fait pas partie du discours » du Hamas, précise-t-elle. Rantissi chercherait ainsi à marcher sur les traces de l'ancienne ministre Intisar al-Wazir, la veuve du numéro 2 de l'OLP Abou Jihad, assassiné par Israël en Tunisie, en 1988.

« Nous nous battons depuis 2002 pour un quota de 20 % pour les femmes au sein du Parlement palestinien, c'est pourquoi ces élections sont très importantes », souligne Wafa Abdel Rahman.

La semaine dernière, Fadoua Barghouthi, femme du leader de l'intifada Marwan Barghouthi, avait annoncé sa participation aux élections locales de décembre. « Avant l'introduction des quotas, peu de femmes étaient impliquées dans la vie politique », relève Mme Barghouthi. « Désormais, il y aura plus d'un millier de femmes au sein des conseils municipaux, puisqu'au terme de la loi, deux femmes doivent siéger dans chaque municipalité », ajoute-t-elle.

Les femmes représentent quelque 47 % des 1,34 million d'électeurs inscrits dans les territoires palestiniens. Selon Mme Barghouthi, « cela aura certainement un impact sur le régime, car les femmes représentent la moitié de la population dans les territoires palestiniens, et nous sommes désormais représentées à la fois dans les conseils locaux et législatifs ».

Hazel Ward/AFP-L'Orient le Jour

Le Hamas fait son entrée en politique à Naplouse

Dan Damon - BCC publié le mardi 3 janvier 2006.

Avec les élections parlementaires palestiniennes dans moins d'un mois, le groupe militant Hamas paraît devoir renouveler son succès des récentes élections municipales. Mais que se passe-t-il quand un groupe militant arrive au pouvoir ?

Le Hamas dispose d'un fort soutien populaire dans la ville de Naplouse. Le nouveau maire de la ville, Adli Yaish, a salué une grande partie des visiteurs qui étaient venus pour le féliciter de sa victoire.

De profession, Mr Yaish est vendeur de voitures. « Je n'aime pas conduire une voiture neuve », dit-il, « car à Naplouse il y a beaucoup de gens pauvres. Je ne peux pas conduire une très bonne voiture tandis que des gens ne peuvent trouver à manger ».

Alors que la ville a été un moment le centre des activités en Cisjordanie, Naplouse n'est à présent plus que l'ombre d'elle-même. Le chômage, les restrictions israéliennes sur tous les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, la rivalité entre gangs palestiniens armés à l'intérieur de la ville, ont durement affecté la vie des habitants.

Une réputation d'intégrité et de générosité vis à vis du peuple représente la raison pour laquelle les hommes politiques du courant islamique, comme Mr. Yaish, avec le soutien du Hamas, ont emporté 74% des voix à Naplouse.

Bénéfices politiques

Une autre raison de ce succès est l'affrontement à l'intérieur du Fatah, le parti du Président Mahmoud Abbas. Le dirigeant du Fatah à Naplouse, Ghassan Shakkah, admet que le Hamas a remporté un succès.

« C'est tout bénéfique pour le Hamas d'être au conseil municipal ou au Parlement. Ils devront alors agir comme un parti politique et non pas seulement comme un parti de résistance. Ils devront avoir des contacts avec les israéliens, et ils peuvent être bénéfiques pour la cause de la paix. »

Peut-être que le Hamas, catalogué comme organisation terroriste par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres gouvernements, sera introduit dans la vie politique. Mais les tenants de la ligne dure ne sont pas disposés à discuter avec Israël.

Economie ravagée

Au checkpoint d'Hawwara en dehors de Naplouse, les longues files d'attente symbolisent la sinistre réalité quotidienne des Palestiniens. Des mères attendant avec leur bébé dans les bras et de vieilles personnes appuyées sur leur canne tentent de discuter avec de jeunes soldats israéliens pour qu'ils les laissent passer sans devoir attendre des heures. Mais ils sont renvoyés en arrière. Le maire Yaish dit que le bouclage a fortement détérioré l'économie de ce qui était auparavant un lieu industriel florissant et une cité commerçante.

« Les gens avaient ici l'habitude de vendre dans toute la Cisjordanie, et des israéliens avaient même l'habitude de venir acheter ici », nous dit-il.

« A présent, bien évidemment, personne ne peut venir et si les gens veulent se procurer quelque chose à l'extérieur de Naplouse, c'est très difficile [...] Ils doivent attendre parfois de cinq à six heures et à d'autres moments deux ou trois jours, et ceci détruit réellement notre économie. » Le capitaine d'armée israélien Ishai David déclare que les contrôles doivent rester très contraignants : « Le checkpoint Hawwara est un point de

contrôle clé pour les terroristes [les résistants - N.d.T] essayant de passer des armes, et même des mortiers, à l'intérieur de la Cisjordanie, ou essayant d'attaquer des villes israéliennes ».

Il ajoute : « Pour que notre opération n'ait pas lieu, il faudrait que l'Autorité Palestinienne prenne cela en charge. C'est quelque chose qui n'a pas encore été fait jusqu'à aujourd'hui. Nous avons la responsabilité d'agir s'il y a un danger contre nos civils et il serait irresponsable de ne rien faire ».

Cycles de violence

D'ici quelques jours, le cessez-le-feu vis-à-vis d'Israël que les groupes de la Résistance Palestinienne avaient accepté au mois de mars dernier, arrivera à sa fin. Ce cessez-le-feu n'a jamais été tout à fait effectif. Les avions israéliens ont bombardé la Bande de Gaza la nuit de mardi, répondant, d'après eux, à des fusées palestiniennes. Et ce cycle sans fin de violence montre tous les signes d'une situation qui va empirer.

Dans les rues étroites et poussiéreuses du camp de réfugiés de Balata à Naplouse, chaque devanture de magasin et chaque mur affichent des portraits commémorant les combattants Palestiniens qui ont été assassinés ou capturés lors d'affrontements avec des soldats israéliens ; ils sont montrés tenant leurs armes avec fierté.

Les images des combattants Palestiniens constellent les murs du camp de réfugiés de Balata. Alors que j'étais en train de regarder le portrait d'un combattant des Brigades des Martyrs Al-Aqsa, sa mère s'est approchée de moi. Il a été condamné à 50 années de prison, me dit-elle. Et elle craint de ne plus jamais le revoir.

Il y a peu de travail à Naplouse, excepté comme combattants, et il ne manque pas de jeunes Palestiniens souhaitant prendre les armes. Et il n'y a aucun processus politique qui leur ferait croire qu'ils aient une seule raison de s'arrêter.

Les Brigades Al-Aqsa sont un des groupes militants, lié au Fatah mais opérant de façon indépendante. Nasr est un des responsables des Brigades à Naplouse. « Nous combattons les unités israéliennes chaque nuit. Les deux dernières semaines, ils sont venus chaque nuit, en particulier dans la vieille ville et dans les camps », nous dit-il. « Le cessez-le-feu ne sera pas renouvelé. Car les troupes israéliennes continuent de tout occuper. La semaine passée, par exemple, ils ont assassiné trois de nos amis ici à Naplouse ».

« Si vous voulez parler de l'évacuation de Gaza, c'est une plaisanterie. Les israéliens sont toujours ici. »

Le succès politique du Hamas d'aujourd'hui et la détermination des militants à combattre Israël n'est pas un problème uniquement pour Mahmoud Abbas. Le premier ministre israélien Ariel Sharon avait promis que le retrait [des colons et de l'armée] de Gaza, et que sa politique consistant à fixer unilatéralement des frontières apporteraient la sécurité à Israël.

Ce n'est de loin pas encore le cas et les électeurs décideront que faire de lui en mars prochain.

Dan Damon - BCC 30 décembre 2005 - Source : BBC <http://www.miftah.org/Display.cfm?D...>

Les élections locales palestiniennes (4^{ème} étape du 15 décembre 2005)

Extrait d'un message de **Yasser Abed**,

chargé de mission du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.

On remarque que Fatah (le parti de l'Autorité Palestinienne) a gagné la majorité des villages, par contre Hamas a gagné les grandes villes.

Les listes de Fatah ont porté principalement les noms : Filistine Alghad (la Palestine de demain), Al Ahd Walwafa' (le promesse et la fidélité), Filistine Alghad (la Palestine de demain), Alquds (Jérusalem), Shuhada' AlAqssa (les Martyres de l'Aqssa).

Certaines listes indépendantes sont partiellement ou complètement de Fatah.

Les listes de Hamas ont porté des noms comme : Al Isslah waltaghyeer (la réforme et le changement) (principalement), Al Isslamiyya Lil Isslah Waltaghyeer (L'islamiste pour la réforme et le changement), l'tilaf Al Isslah waltaghyeer (la coalition de la réforme et le changement)...

« Forcer l'UE à prendre position » - Francis Wurtz

Pour le communiste français Francis Wurtz, président du groupe GUE-GVN au Parlement européen, l'inertie de Bruxelles est inacceptable.

- Comment réagissez-vous à la décision officielle de ne pas publier le document remis aux ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ?

C'est scandaleux. Jack Straw, chef de la diplomatie britannique, a annoncé cette décision en expliquant que plusieurs États estimaient que la proximité d'élections dans la région leur interdisait de publier ce texte. C'est l'illustration que, pour eux, au centre de toutes les intentions de la politique proche-orientale de l'Union européenne se trouve Israël mais pas la Palestine ; il y a le pays occupant mais pas le pays occupé. Or il y a des élections dans les deux pays, c'est donc un argument totalement fallacieux.

Mais, concernant ce rapport, ce n'est pas la première fois que des diplomates sur place font preuve d'une très grande lucidité ; certains d'entre eux sont même indignés de l'inertie de Bruxelles.

Au Proche-Orient, pas de politique, c'est la politique du pire. Il y a quelques semaines, les élections municipales palestiniennes ont vu la victoire du Hamas. Le seul commentaire de Javier Solana, haut représentant de la politique extérieure de l'UE, a été de dire que si les élections législatives de fin janvier confirmaient cette tendance, l'UE devrait réfléchir à sa politique d'aide à la Palestine. Ce qui est un comble. Cette attitude est malheureusement une tendance de plus en plus accentuée de l'UE vers une démission à l'égard de ses responsabilités, et en particulier à l'égard de celles qu'elle a prises sur la « feuille de route » avec l'ONU, les États-Unis et la Russie dans le cadre du « quartet ».

- Qu'est-ce que le rapport lui-même vous suggère ?

Il est extrêmement sain de voir des représentants européens sur place pousser un cri d'alarme sur le caractère totalement illégal - depuis 1967 et de plus en plus accentué - de l'annexion de Jérusalem, et s'insurger contre l'acceptation de ce fait accompli qui est une violation flagrante, historique, répétée et durable du droit international. Il faut prendre le relais de leur acte légitime et courageux, et briser le mur du silence du Conseil européen.

- Que peuvent faire les parlementaires européens ?

Le Parlement européen, en matière de politique étrangère, n'a pas à proprement parler de pouvoirs ni de prérogatives. En ce domaine, c'est le Conseil qui intervient. Nous n'avons qu'un pouvoir d'influence. On se souvient, il y a trois ou quatre ans, du vote majoritaire du Parlement en faveur de la suspension de l'accord d'association UE-Israël, qui n'avait pas été suivi par le Conseil. Nous étions en échec, mais en même temps cela a eu une répercussion politique considérable. Encore aujourd'hui, elle reste une résolution de référence.

Mais il faut que nous utilisions le poids que peuvent représenter les opinions publiques vis-à-vis des gouvernements qui bloquent en se saisissant de l'affaire.

Pour ce qui est du groupe GUE-GVN, lorsque nous avons su qui avait rétentio n du document par le Conseil, nous avons vu les parlementaires les plus engagés sur la question, issus de groupes politiques de tous horizons.

Le groupe GUE-GVN va prendre l'initiative, dès la rentrée, d'un appel large de parlementaires, public bien sûr, exigeant du Conseil qu'il publie ce document et qu'il prenne position. C'est essentiel, surtout dans la situation actuelle, où le désespoir gagne chez les Palestiniens et où le filet d'espoir qui résidait dans l'acteur extérieur que doit être l'UE face à Israël et aux États-Unis se dissipe de plus en plus. Il faut adopter la position inverse de celle pratiquée par l'Union européenne puisqu'en ce domaine - contrairement à beaucoup d'autres -, l'unanimité est de rigueur pour n'importe quelle initiative, c'est-à-dire qu'il n'y en a aucune. Et on retombe dans cette vieille impunité, insupportable, dont bénéficie le gouvernement israélien, qui est le seul à pouvoir échapper au droit international sans que personne ne réagisse. Mais, en revanche, dès qu'il fait le moindre pas dans un sens positif, on magnifie le geste. De fait, on banalise ces violations fondamentales et permanentes du droit international.

Entretien réalisé par Pierre Barbancey L'Humanité du 28 décembre 2005

AGENDA

Conférence-débat à SECLIN Mercredi 11 janvier 2006 à 18 h 30

Salle Ronny-Coutteure (Espace Communal Mouchonnière, avenue Jude-Blanckaert).

Dans le cadre d'un partenariat entre **l'hôpital de Seclin** (France-Nord) et **l'hôpital de Jénine** (Palestine -Nord), deux médecins palestiniens sont actuellement chez nous pour échanger des techniques, mais aussi pour faire dialoguer les cultures et promouvoir la paix, au-delà du conflit israélo-palestinien.

Avant de rentrer dans leur pays, ces deux médecins palestiniens témoigneront de leur quotidien à Jénine.

Dr SALEM

Cinéma à Douai (Hippodrome) du 25 au 31 janvier 2006

"Pour un seul de mes deux yeux" le film d'Avi Mograbi

Synopsis

Les mythes de Samson et de Massada enseignent aux jeunes générations israéliennes que la mort est préférable à la domination. Aujourd'hui, alors que la seconde Intifada bat son plein, les Palestiniens subissent quotidiennement les humiliations de l'armée israélienne : les paysans ne peuvent librement labourer leurs champs, les enfants sont bloqués des heures aux check points au retour de l'école, une vieille femme ne peut pas rentrer chez elle. Exténuée, cette population, comme hier les Juifs face aux Romains ou Samson face aux Philistins, crie sa colère et son désespoir.

Avi Mograbi, cinéaste israélien, croit dans la force du dialogue, avec les Palestiniens assiégés et avec l'armée israélienne omniprésente.

Nos activités :

Le tout nouveau **comité de Douai** a organisé deux journées pour la Palestine en décembre.

L'exposition de photos de Geneviève a reçu la visite le samedi de 120 personnes dont celle de Monsieur le Maire de Douai qui a signé la pétition contre le mur.

Le conteur et ami Jihad Darwich a fait salle pleine, et enchanté petits et grands par ses contes du Moyen Orient (dont le fameux Nasreddine, le fou qui était sage)



Comité AFPS de Seclin : le marché de Noël

"Pour le marché, je suis enchanté : ça a fort bien marché, mais uniquement au point de vue commercial : 600 euros de chiffre d'affaire. Par contre, peu de résultat politique dans la mesure où le temps ne se prêtait pas à l'échange soutenu, que je ne pouvais pas exposer de matériel papier, que j'étais seul jusqu'au vendredi, et que les pensées des visiteurs étaient plutôt à la recherche de cadeaux. Et de ce point de vue, le résultat est, à mes yeux, satisfaisant. Peut-être fera-t-on mieux l'an prochain. Je l'espère". JCW